

Rôle de la séance publique du 29/11/2024 à 09h00

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur PONS et Madame BOUGRINE
Greffière : Madame VILLEROT

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL**01) N° 2303446 RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur	M. O Michel	VERDIER FLORENT
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS	

Requête de M. Michel O contre le jugement n° 2102267 du 28/09/2023 rendu par le tribunal administratif de Rennes en tant qu'il a rejeté sa demande d'annulation de la décision du 2/02/2021 par laquelle le ministère des armées a rejeté son recours gracieux relatif à sa demande de bénéficier des indemnités et primes du plan d'accompagnement des restructurations à la suite de l'arrêté ministériel du 10/12/2019, en conséquence, condamner l'Etat à lui verser la somme de 26 573,50 euros.

02) N° 2303511 RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	LA POSTE	SCP ARES GARNIER DOHOLLOU SOUET ARION ARDISSON GREARD COLLET LEDERF-DANIEL LEBLANC
Défendeur	M. B Laurent	SELARL LARZUL BUFFET LE ROUX & ASSOCIES

Requête de La Poste contre le jugement n° 2103952 du 15 septembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé sa décision du 15 juillet 2020 par laquelle le directeur de la plateforme de colis du Rheu a procédé à une retenue sur salaire à la suite de l'exercice du droit de retrait de M. Laurent B le 10 avril 2020 ainsi que la décision du 12 août 2020 rejetant le recours gracieux.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2303719

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M. G Joel	JB BORDEAU DOLLON
Défendeur	COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN	CABINET COUDRAY CONSEIL & CONTENTIEUX

Requête de M. Joël G contre le jugement n° 2000188 du 20 octobre 2023 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 13 décembre 2019 par laquelle la Commune de Cherbourg en Cotentin a fixé son taux d'invalidité permanente partielle IPP à 7% et lui a refusé le bénéfice d'une allocation temporaire d'invalidité.

04) N° 2400249

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M. J MOULAY HICHAM	CABARET ORIANE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Moulay Hicham J contre le jugement n° 2303331 en date du 29 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 15 février 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision du 14 septembre 2022 de l'autorité consulaire française à Casablanca (Maroc) refusant de lui délivrer un visa retour, ainsi que cette décision consulaire.

05) N° 2400286

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M. S Gholam Sakhi	Me LE FLOCH
	Mme H Sharifa	Me LE FLOCH
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Gholam Sakhi S et de Mme Sharifa H contre le jugement n° 2309758 en date du 11 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision née le 13 mai 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision des autorités consulaires françaises à Téhéran (Iran) du 6 février 2023 refusant de délivrer à Mme H un visa d'entrée et de long séjour au titre de la réunification familiale, a, à son tour, implicitement refusé de délivrer le visa sollicité.

06) N° 2400493

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M. B Mohamed Amine	Me BOUKHELIFA
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Mohamed Amine B contre le jugement n° 2302675 en date du 29 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 17 janvier 2023 par laquelle le ministre de l'intérieur et des outre-mer a rejeté le recours formé contre la décision du 24 octobre 2021 de l'autorité consulaire française à Alger (Algérie) refusant de lui délivrer un visa d'établissement pour exercer une activité professionnelle.

Rôle de la séance publique du 29/11/2024 à 09h45

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur PONS et Madame BOUGRINE
Greffière : Madame VILLEROT

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL**01) N° 2302405 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE**

Demandeur	M. N Joseph Marie	SELARL FRETIN HARDY AIHONNOU
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES S.A.S. WALOR LEGE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

M. Joseph Marie N demande à la cour d'annuler le jugement n° 2003170 du 22 juin 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à annuler l'article 3 de la décision du 9 janvier 2020 par lequel la ministre du travail a autorisé la société Walor Legé à procéder à son licenciement pour motif disciplinaire et de mettre à la charge de l'Etat la somme de 3000 euros en application des dispositions de l'article L.761-1 du code de Justice Administrative.

02) N° 2303653 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
Défendeur	Mme N Estelle	CABINET PHILIPPE GERNEZ

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2004546 du 19 octobre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé sa décision implicite par laquelle il a rejeté la demande de Mme Estelle N tendant à la prise d'un nouvel arrêté portant affectation à la circonscription de sécurité publique (CSP) de Nantes à compter du 14 mai 2012, à la reconstitution de sa carrière et au versement d'une indemnité en réparation des préjudices qu'elle a subis du fait de la faute commise par l'Etat dans la gestion de sa situation administrative

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2303656 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. K Olivier

CABINET PHILIPPE
GERNEZ

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2004554 du 19 octobre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé sa décision implicite par laquelle il a rejeté la demande de M. Olivier K tendant à la prise d'un nouvel arrêté portant affectation à la circonscription de sécurité publique (CSP) de Nantes à compter de 2009, à la reconstitution de sa carrière et au versement d'une indemnité en réparation des préjudices qu'il a subis du fait de la faute commise par l'Etat dans la gestion de sa situation administrative.

04) N° 2303658 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. M François

CABINET PHILIPPE
GERNEZ

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2004545 du 19 octobre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé sa décision implicite par laquelle il a rejeté la demande de M. François M tendant à la prise d'un nouvel arrêté portant affectation à la circonscription de sécurité publique (CSP) de Nantes à compter du 1er décembre 2012, à la reconstitution de sa carrière et au versement d'une indemnité en réparation des préjudices qu'il a subis du fait de la faute commise par l'Etat dans la gestion de sa situation administrative.

05) N° 2303805 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. T Oussama

Me SEIGNALET
MAUHOURLAT

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Oussama T contre le jugement n° 2214166 en date du 23 octobre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision née le 27 août 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision des autorités consulaires françaises à Alger (Algérie) refusant de lui délivrer un visa d'établissement en qualité de conjoint d'une ressortissante française, a implicitement refusé de délivrer le visa sollicité.

06) N° 2303834 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur Mme T HABY

BA

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Haby T contre le jugement n° 2301880 en date du 18 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 26 janvier 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours contre la décision de l'autorité consulaire française à Nouakchott (Mauritanie) refusant de lui délivrer un visa de court séjour pour visite familiale.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

07) N° 2400264 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur Mme M Riham Me NTSAMA
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Riham M épouse A contre le jugement n°2012093 du 29 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 2 octobre 2020 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté sa demande de naturalisation.

08) N° 2400729 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR
Défendeur M. B Bilal Uddin Me KATI
Mme H Bibi Fatima Me KATI

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement nos 2303809, 2303810, 2303811, 2303812, 2303813, 2303814, 2306632, 2306633, 2306634, 2306636, 2306639, 2306640, 2309965 du 17 janvier 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de Mme Bibi Fatima H et de M. Bilal Uddin B, annulé la décision du 12 avril 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté les recours contre les décisions du 14 novembre 2022 de l'autorité consulaire française à Téhéran refusant de délivrer à Mme Bibi Fatima H ainsi qu'aux enfants Amina B, Irfanuddin B, Maiwand B, Mohammad Adnan B et Raihan B des visas de long séjour en qualité de membres de la famille d'un bénéficiaire de la protection subsidiaire, en tant qu'elle concerne Mme H; et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer de faire délivrer à Mme H et aux enfants Amina B, Irfanuddin B, Maiwand B, Mohammad Adnan B, et Raihan B les visas de long séjour sollicités dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent jugement.